

# ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(99)/ST/54  
1<sup>er</sup> décembre 1999

(99-5275)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE  
Troisième session  
Seattle, 30 novembre - 3 décembre 1999

Original: anglais

## RÉPUBLIQUE SLOVAQUE

### Déclaration de M. Peter Brno Ministre adjoint de l'économie

Tout d'abord, permettez-moi, au nom de la République slovaque, de remercier le gouvernement des États-Unis d'accueillir la troisième Conférence ministérielle de l'OMC en cette belle ville de Seattle.

Cette Conférence ministérielle de l'OMC a une importance particulière pour l'évolution future du système commercial multilatéral. Nous devons prendre certaines décisions d'une importance primordiale non seulement pour le système commercial multilatéral mais aussi pour la croissance économique au cours du prochain millénaire.

Nous sommes convaincus que le système commercial multilatéral fondé sur les règles et principes de l'OMC pourrait apporter des avantages aux citoyens de tous les pays du monde et jouer un rôle fondamental dans leur réussite et leur développement économiques. Nous reconnaissons qu'il faudrait effectivement mieux organiser et améliorer ce système à bien des égards et le rendre également plus libéral. Notre attention et nos efforts en la matière devraient être axés en particulier sur le renforcement de l'interaction entre le système commercial multilatéral et les économies nationales.

Nous estimons que le nouveau cycle de négociations devrait reposer sur des principes mutuellement convenus, faisant fond sur nos engagements antérieurs et prenant en considération les besoins qui découlent de l'évolution économique mondiale actuelle, le but commun étant la croissance économique durable. S'il y avait report, voire annulation, du lancement du nouveau cycle de négociations, ce serait au détriment de nous tous. Cela encouragerait les tendances protectionnistes et le renforcement du système commercial multilatéral serait bloqué.

La République slovaque attache une grande importance au processus global des nouvelles négociations qui par sa vaste portée offre un meilleur équilibre d'avantages pour tous les Membres de l'OMC. Il conviendrait d'accorder une attention particulière aux pays en développement et aux économies en transition, et plus spécialement aux pays les moins avancés. Nous estimons que le résultat équilibré du nouveau cycle de négociations aidera à réduire les différences qui existent encore en ce qui concerne le niveau de la protection tarifaire et non tarifaire entre les régimes de politique commerciale des Membres de l'OMC.

Nous pensons que, pour que le nouveau cycle de négociations aboutisse à des résultats mutuellement acceptés par tous les Membres de l'OMC, nous devons faire de la transparence l'élément-clé de nos travaux futurs. La transparence devrait signifier que chaque Membre de l'OMC sera associé au processus et aura la possibilité d'exprimer ses vues et ses préoccupations. Ayant participé au long et complexe processus de préparation de cette Conférence, nous devons dire que

nous avons le sentiment que la transparence n'en a pas toujours fait partie. À cet égard, je souhaiterais souligner qu'il faut préserver l'esprit original de cette Organisation fondée sur la transparence et le consensus.

Pour la République slovaque, petit pays largement tributaire du commerce extérieur, il est très important d'établir solidement un système commercial multilatéral basé sur les règles et principes fondamentaux de la libéralisation du commerce et sur des niveaux élevés d'engagements en matière d'accès aux marchés.

Pour le gouvernement de la République slovaque, il y a cinq grandes priorités:

1. Renforcer le système multilatéral de l'OMC.
2. Promouvoir la poursuite de la libéralisation des échanges.
3. Améliorer l'intégration des pays en développement au système commercial multilatéral.
4. Examiner l'interaction de plus en plus profonde du commerce et des questions et politiques connexes.
5. Parvenir à des résultats équilibrés et satisfaisants pour toutes les parties.

Permettez-moi de m'arrêter sur certaines questions.

Nous considérons que l'évaluation de la mise en œuvre des accords existants de l'OMC et la réalisation de leurs objectifs constituent une question importante. Les problèmes de mise en œuvre et leur incidence sur les perspectives de commerce et de développement des Membres doivent avoir leur place dans notre déclaration. À cet égard, il est nécessaire de tenir compte des moyens et des limites des pays en développement. L'intégration des pays en développement au système commercial multilatéral doit faire partie intégrante de nos travaux.

La République slovaque accorde à travers son schéma SGP un accès en franchise de droits à toutes les importations provenant des PMA depuis de nombreuses années. À ce propos, nous aimerions encourager aussi d'autres Membres de l'OMC, en particulier les pays industrialisés, à apporter une contribution similaire en faveur des PMA.

L'agriculture fait partie des questions essentielles au sujet desquelles nous devons parvenir à un consensus acceptable pour chaque Membre. Par conséquent, je voudrais réaffirmer que mon pays tient à ce que soit respectée l'obligation clairement énoncée dans l'article 20 et le préambule de l'Accord sur l'agriculture. Je souhaiterais souligner à cet égard qu'il est très important de tenir compte de ce qu'a donné la mise en œuvre des engagements de réduction, des effets de ces engagements, ainsi que des considérations autres que d'ordre commercial (par exemple, sécurité alimentaire et développement rural) découlant de la spécificité du secteur agricole.

Il faudrait aussi prêter toute l'attention nécessaire aux pays en transition qui ont leurs propres problèmes. Le nombre des Membres de l'OMC dont l'économie est en voie de transformation va croissant. Les prochaines négociations devraient tenir compte des problèmes particuliers de ces pays, en particulier dans le domaine de l'agriculture. L'amélioration de l'accès aux marchés ainsi que la réduction substantielle du soutien sont d'une importance vitale pour nous.

Les prochaines négociations devraient englober aussi tous les produits non agricoles, sans exclusions *a priori*, et viser à réduire substantiellement les droits de douane en vue d'améliorer encore l'accès aux marchés. La République slovaque est convaincue que l'amélioration de l'accès aux

marchés peut être obtenue grâce à l'harmonisation des droits de douane, la simplification des structures tarifaires, l'élimination des crêtes tarifaires et la réduction de la progressivité des droits. Il est également nécessaire de réduire le champ des obstacles non tarifaires ayant des effets de restriction ou de distorsion sur les échanges.

Les politiques commerciales et environnementales devraient jouer un rôle complémentaire en faveur du développement durable. Il conviendrait de tenir compte des considérations environnementalistes durant tout le processus des négociations futures.

Le prochain cycle de négociations devrait aussi porter sur le commerce et l'investissement, la concurrence et la facilitation des échanges.

Je voudrais pour terminer souligner que, dans la perspective du nouveau millénaire, nous devons assurer la croissance économique par des synergies positives entre la libéralisation du commerce, la protection de l'environnement et le développement économique. Nous avons la conviction que les décisions qui seront prises se traduiront par davantage de commerce, davantage d'investissements, davantage d'emplois et davantage de prospérité pour tous les pays Membres de l'OMC.

---